



HAL
open science

”Zéro défaut”? La distribution des fruits et légumes et ses critiques comme révélateurs des transformations de l’agriculture

Antoine Bernard de Raymond

► To cite this version:

Antoine Bernard de Raymond. ”Zéro défaut”? La distribution des fruits et légumes et ses critiques comme révélateurs des transformations de l’agriculture. Analyse CEP, 2015, 84. halshs-01223170

HAL Id: halshs-01223170

<https://shs.hal.science/halshs-01223170>

Submitted on 2 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Zéro défaut » ? La distribution des fruits et légumes et ses critiques comme révélateurs des transformations de l'agriculture

Secteur relativement peu étudié par les sciences sociales, les fruits et légumes peuvent servir de point d'appui pour comprendre la modernisation de l'agriculture, ses conséquences et certaines des critiques dont elle fait actuellement l'objet. Cette modernisation de l'agriculture n'a pas seulement procédé d'une massification de la production mais aussi de la constitution d'une capacité à faire circuler les produits sur de vastes espaces, ce qui a permis l'avènement de la distribution. Ces évolutions ont suscité différentes critiques, plus ou moins articulées entre elles, qui visent la norme du « zéro défaut » et qui contribuent aux transformations de l'agriculture contemporaine.

A lors que le secteur des fruits et légumes est resté longtemps peu étudié par les sciences sociales, on observe actuellement un foisonnement des recherches sur cet objet¹. Jusqu'alors, le regard sociologique, historique ou économique se portait plus volontiers sur les productions situées au cœur des politiques de modernisation agricole ou de la régulation des marchés (céréales, lait, viande), ou sur celles qui incarnaient la tradition et l'excellence de l'agriculture française (vin, fromage). Denrées considérées, dans les représentations socio-culturelles dominantes, comme inessentiels à l'alimentation du peuple, ou relevant de la sphère privée et de l'autoconsommation², les fruits et légumes semblent avoir été laissés de côté à la fois par l'action publique et par les sciences sociales dans leurs analyses des transformations de l'agriculture et de l'alimentation. Pourtant, malgré une diminution récurrente des surfaces cultivées, la France est aujourd'hui le troisième producteur de fruits et légumes en Europe (derrière l'Espagne et l'Italie), avec une production d'environ 8 millions de tonnes en 2013. Si ce secteur compte pour moins de 2 % de la surface agricole utile en France, il représente néanmoins environ 8 % de la production agricole en valeur et du volume de travail agricole, avec une prépondérance marquée du travail saisonnier³.

Un retour sur l'histoire du marché des fruits et légumes permet de mieux comprendre certains aspects de la modernisation de l'agriculture, certaines des critiques dont elle fait actuellement l'objet et les tensions que ces critiques révèlent⁴. Ainsi, la première partie de cette note montre comment la modernisation

de l'agriculture a procédé non uniquement d'une massification de la production, mais aussi de la constitution d'une capacité à conserver durablement les produits afin de les faire circuler sur de vastes espaces. Un tel projet est ce qui a permis l'avènement de la distribution. La deuxième partie revient sur les différentes critiques qui visent un tel système, la manière dont elles s'articulent ainsi que leur rôle dans les transformations de l'agriculture contemporaine.

1- La distribution comme rationalité organisatrice des échanges

Dans l'historiographie de la France rurale ou agricole, on prend souvent comme point de basculement la « politique des structures » élaborée au tournant des années 1950-1960, soit une politique constituée de mesures essentiellement tournées vers la production agricole. De ce point de vue, la modernisation de l'agriculture apparaît comme un travail sur l'offre, sur la capacité à produire. En mécanisant la production et en généralisant l'usage d'intrants chimiques, on augmente les rendements et le volume global de la production, ce qui contribue à libérer de la main-d'œuvre pour les autres secteurs économiques.

Cette vision s'avère cependant incomplète, car elle oblitère le fait que la modernisation passe non seulement par les transformations de la production mais aussi par les transformations en profondeur des marchés et des conditions de la circulation des produits. Le cas du secteur des fruits et légumes permet justement d'éclairer cet aspect. En effet, les centres urbains ont traditionnellement été approvisionnés en fruits et légumes par leurs

« ceintures maraîchères ». Autrement dit, zones de consommation et de productions étaient contiguës. C'est ce rapport de continuité qui s'est trouvé mis en question par les politiques de modernisation.

Si on s'intéresse par exemple à la standardisation des produits, qui se met en place avant et après la Seconde Guerre mondiale, puis se généralise à partir des années 1970, dans le cadre de l'organisation commune des marchés au niveau européen, on voit que ce qui est premier ce ne sont pas des enjeux liés à la production mais la question du commerce et du transport des marchandises. Les premières expériences de standardisation apparaissent dans le cadre des échanges au long cours et dans des contextes de crise des marchés d'exportation⁵. L'enjeu est de partager une définition minimale des produits afin de pouvoir échanger à distance, homogénéiser

1. A. Bernard de Raymond, L. Bonnaud et M. Plessz, « Les fruits et légumes dans tous leurs états. La variabilité, la périssabilité et la saisonnalité au cœur des pratiques sociales », *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, 2013, vol. 2013, n° 01, p. 3-12.

2. S. Freidberg, *Fresh: A Perishable History*, Cambridge, Mass., Belknap Press, 2010 ; F. Weber, *L'honneur des jardiniers. Les potagers dans la France du XX^e siècle*, Paris, Belin, 1998.

3. Source : Agreste *GraphAgri 2014* et *Chiffres et Données* « Bilan annuel de l'emploi agricole selon l'orientation technico-économique de l'exploitation - Résultats 2012 », n° 225, novembre 2014.

4. A. Bernard de Raymond, *En toute saison, le marché des fruits et légumes en France*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

5. A. Bernard de Raymond, « Une « Algérie californienne » ? L'économie politique de la standardisation dans l'agriculture coloniale (1930-1962) », *Politix*, 2011, vol. 3, n° 95, p. 23-46.

la présentation des produits et les emballages, ou encore de limiter les pertes liées au transport des marchandises. C'est pourquoi les entreprises de transport, telles que la SNCF en France, jouent un rôle moteur dans le développement de la standardisation. Dans une telle perspective, le standard porte avant tout sur les qualités commerciales du produit (apparence, conservation, résistance aux chocs), plutôt que sur ses qualités organoleptiques. L'enjeu premier est d'assurer la conservation des produits afin de permettre leur circulation sur de vastes espaces. Ce n'est que dans un second temps que la logique de la standardisation rencontre celle de la massification de la production. C'est la connexion de ces deux enjeux qui fait émerger progressivement la logique de la « distribution », par opposition à celle du « commerce »⁶. Le commerçant est accusé de se contenter d'attendre le produit, et d'acheter pour revendre, afin d'obtenir une marge. La distribution, quant à elle, consiste à mettre en place des réseaux, organisés autour d'une instance centralisatrice, permettant de suivre de bout en bout le parcours des produits, d'assurer une répartition optimale des marchandises sur l'ensemble d'un territoire donné et de minimiser les coûts liés au stockage, au transport, à la circulation des marchandises⁷. Aussi, ce que l'on nomme communément la « grande distribution » n'englobe qu'une partie des rationalités que permet de déployer la distribution, à savoir les innovations situées au stade de la vente de détail (super et hypermarchés, caisses enregistreuses, libre-service, etc.).

Le développement de la distribution est fondamentalement lié à des impératifs logistiques (conservation des produits, minimisation des pertes, etc.). La *grande distribution*, quant à elle, à mesure que se développe le libre-service dans ses magasins⁸, fait de l'apparence des produits un critère central de ses choix d'approvisionnement. C'est ainsi que la norme du « zéro défaut » (coloration, forme et état du produit) tend à devenir une rationalité organisatrice du secteur des fruits et légumes. La modernisation de l'agriculture dans les années 1960-1970 ne procède donc pas uniquement d'un travail sur la sphère de la production, mais aussi sur celle de l'échange et de la circulation des produits. La notion de « filière », d'un usage si courant aujourd'hui, renvoie à ce double travail de rationalisation de la production par spécialisation des agriculteurs et de conception de l'ensemble des étapes qui jalonnent le parcours d'un produit, du producteur jusqu'au consommateur, comme formant un tout qu'il est possible d'optimiser. Mais ce monde fondé sur la norme du « zéro défaut » donne lieu à des critiques, qui suscitent à leur tour des réponses et des innovations.

2 - La norme du « zéro défaut » et ses critiques

Le cas des fruits et légumes présente donc l'intérêt de montrer le rôle essentiel que jouent les transformations des marchés, des espaces d'échange et des conditions de circulation des produits, dans les mutations de l'agriculture et de l'alimentation. Il donne ainsi à voir le rôle essentiel des circuits dans les évolutions du capitalisme. Ce cas des fruits et légumes est d'autant plus intéressant qu'il montre d'emblée les spécificités de ce système, en raison des propriétés des produits (saisonnalité, périssabilité, variabilité), qui entrent en tension avec les exigences de la distribution⁹.

La critique la plus ancienne de la norme du « zéro défaut » correspond à une critique d'*authenticité*. Portée par des associations de consommateurs ou de cultivateurs non professionnels, elle pointe le manque de goût et de fraîcheur des produits commercialisés par les circuits d'expédition, l'orientation vers les seules qualités commerciales des produits obtenus par la sélection variétale, et un appauvrissement de la diversité de ces produits. Par exemple, les variétés de pommes « américaines » (Golden, Gala, Granny Smith), développées pour les cultures commerciales en France surtout à partir des années 1960, représentent encore à elles seules près des deux tiers de la production nationale.

Tandis que certaines associations visent à maintenir des variétés délaissées par le système de sélection marchand, dans une logique de « conservatoire », d'autres, comme Kokopelli¹⁰, remettent plus radicalement en cause ce système, dans son existence même, en particulier les formes de propriété sur lesquelles il repose. Dans ce cas, la critique s'accompagne non seulement de formes alternatives de sélection variétale, mais aussi de formes alternatives de culture et de commercialisation. Une réponse à cette critique par la filière des fruits et légumes consiste à trouver des moyens de valoriser commercialement les produits qui ne rentrent pas dans la norme.

Tableau 1 - Récolte de pommes en France pour les 10 principales variétés

Variété	Récolte 2013 (tonnes)
Golden	507 000
Gala	270 000
Granny	169 000
Pink Lady	102 000
Braeburn	94 000
Fuji	65 000
Rouges	59 000
Belchard	52 000
Canada	46 000
Ariane	24 000

Source : <http://www.lapomme.org/chiffres/production-en-france-par-varietes>

La critique *professionnelle* du système d'échange construit autour du « zéro défaut » émane des producteurs qui travaillent avec la grande distribution. Ceux-ci pointent des asymétries de pouvoir importantes dans la négociation entre producteurs ou expéditeurs et centrales d'achats de la grande distribution, et réclament en particulier des outils pour encadrer la négociation commerciale, ainsi que des outils de gestion des crises de marché (retraits, coefficient multiplicateur, etc.). La puissance d'achat de la grande distribution et l'internationalisation de ses filières d'approvisionnement sont vues comme un facteur d'intensification de la concurrence entre producteurs, favorisant la diminution chronique du nombre d'exploitations agricoles. La réponse des pouvoirs publics consiste principalement à agir sur les structures de la mise en marché, en favorisant « l'organisation de la production », en particulier au niveau européen dans le cadre de l'Organisation Commune des Marchés (OCM). Prenant acte du morcellement de la production par rapport à un secteur de la distribution de plus en plus concentré, les autorités européennes encouragent depuis les années 1970 les agriculteurs à créer des Organisations de Producteurs (OP), partiellement financées par les subsides européens, destinées à concentrer la mise en marché des produits, pour équilibrer les relations entre amont et aval de la filière fruits et légumes. La difficulté d'un tel système tient à ce qu'il repose sur une ambiguïté forte entre « organisation » et « concentration » de la mise en marché¹¹. Or, beaucoup de producteurs sont réticents à une trop grande concentration de la mise en marché, dans laquelle ils voient une source paradoxale de fragilité commerciale, en raison de la périssabilité des produits. Si dans des pays comme la Belgique ou les Pays-Bas (qui ont inspiré l'organisation européenne du marché), on compte une poignée d'OP très concentrées, canalisant la quasi-totalité de la production

6. A. Bernard de Raymond, « Commerce et distribution », in *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2014, p. 130-141.

7. M. Harvey, S. Quilley et H. Beynon, *Exploring the tomato*, Cheltenham; Northampton (Mass.), Edward Elgar, 2003.

8. F. Cochoy, « Le choix du jambon emballé en grande surface ou l'économie du package », *Le Journal de l'École de Paris du Management*, 1999, n° 15, p. 27-33 ; J.-C. Dumas, « L'invention des usines à vendre », *Réseaux*, 2006, n° 135-136, p. 59-91.

9. A. Bernard de Raymond, L. Bonnaud et M. Plessz, « Les fruits et légumes dans tous leurs états », *art. cit.*

10. <https://kokopelli-semences.fr/>

11. A. Bernard de Raymond, *En toute saison, le marché des fruits et légumes en France*, op. cit. ; S. Dubuisson-Quellier, M. Navarrete et J. Pluvinaige, « Les organisations de producteurs au cœur de la valorisation de la qualité des fruits. Une diversité de stratégies en Rhône-Alpes », *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 2006, n° 292, p. 18-34.

commercialisée, dans d'importants pays producteurs comme l'Espagne ou la France, la part de la production « organisée » commercialisée par les OP ne représente qu'environ la moitié de la production totale, et les OP se comptent par centaines, malgré des efforts récents pour encourager des regroupements. En France, on est ainsi passé de 323 OP en 2000 à 254 en 2012¹². De nombreux producteurs privilégient une organisation en réseau, assise sur une pluralité de canaux de commercialisation, plutôt que sur la concentration du pouvoir de négociation¹³.

Troisièmement, la norme du « zéro défaut » fait l'objet d'une critique *sanitaire et environnementale*, bien qu'elle corresponde à un jugement porté sur le produit fini. En tant que telle, elle ne dit rien sur les moyens d'obtenir un produit correspondant à cette norme. Elle laisse dans l'ombre le travail de l'agriculteur qui permet d'obtenir un produit standardisé. Pour autant, à partir du moment où se déploie la standardisation des produits, se développent des réflexions sur les transformations à apporter au niveau de la production afin d'obtenir le plus facilement possible des produits standardisés.

Au ^{xx}e siècle, ces transformations se sont orientées principalement dans deux directions : la sélection variétale d'une part (cf. *supra*) et l'usage de produits chimiques pour lutter contre les ravageurs des cultures d'autre part. À partir des années 1940, les pesticides de synthèse ont commencé à être utilisés en agriculture pour éliminer, dans un premier temps, les insectes nuisibles puis, à partir des années 1970, avec le développement des fongicides, pour lutter contre les différentes maladies affectant les cultures. La simplicité d'application des pesticides, de même que leur efficacité à court terme, concourent au développement de la monoculture intensive (agrandissement et spécialisation des parcelles). En outre, les agriculteurs n'utilisent pas seulement les pesticides pour maintenir les rendements, mais aussi, quand il s'agit de produits commercialisés à l'état frais (e.g. fruits et légumes), comme une forme d'assurance qualité, c'est-à-dire un moyen de garantir l'absence de défaut visuel du produit. Ainsi, sans qu'il y ait à cela de nécessité historique¹⁴, la norme commerciale du « zéro défaut » et l'usage de produits issus de la chimie de synthèse au niveau de la production sont fortement liés. Les effets sanitaires et environnementaux des pesticides ont immédiatement suscité de nombreuses controverses parmi les scientifiques¹⁵. C'est la parution de l'ouvrage de Rachel Carson, *Silent spring*, en 1962, qui a donné à ces questions un retentissement public mondial, qui aboutira notamment à l'interdiction du DDT dans de nombreux pays occidentaux à partir de la fin des années 1960¹⁶.

Cette critique environnementale et sanitaire de l'agriculture productiviste peut être portée

par des groupes très différents (associations de consommateurs, scientifiques, agriculteurs, etc.) et donne lieu à deux types de transformations. D'une part s'élaborent des modes de production alternatifs tels que l'agriculture biologique, n'utilisant pas de pesticides, ou bien des modes de production combinant les procédés « naturels » de lutte contre les ravageurs des cultures et les produits chimiques, tels que la production intégrée¹⁷. Les cultures certifiées « agriculture biologique » s'étendaient en 2013 sur 1 million d'hectares, soit environ 3,8 % de la Surface Agricole Utile (SAU), contre 2 % en 2007¹⁸. Parmi ces surfaces cultivées, les fruits et légumes représentaient environ 42 000 hectares. En 2010, pour un total d'environ 30 000 exploitations produisant des légumes et 27 000 exploitations produisant des fruits recensés, on comptait environ 4 000 exploitations produisant des légumes « bios » (soit 12 %) et 3 000 produisant des fruits « bios » (soit 11 %) ¹⁹. D'autre part se développe une réflexion, portée notamment par les industries de la chimie, sur un meilleur ou moindre usage des pesticides en agriculture, ou encore une meilleure gestion des risques associés à l'usage des pesticides, ce qui a donné lieu par exemple à la mise en place de « l'agriculture raisonnée » en France²⁰. Ces questions sont notamment reprises par la grande distribution et les industries de la transformation (conserves, surgelés, 4^e gamme), qui mettent en place des standards privés (comme GlobalGAP²¹) reposant sur des méthodes de management global des risques²². Le respect de « bonnes pratiques » dans l'usage des produits chimiques devient ainsi une condition d'accès au marché et un enjeu de la concurrence entre producteurs et entre OP.

Ainsi, en 2011, toutes productions confondues, on comptait 123 000 producteurs certifiés GlobalGAP dans le monde, dont environ 26 000 en Espagne, 16 000 en Italie, pour seulement 3 700 en France²³. Cette relative faiblesse de la certification Globalgap en France s'explique en partie par le fait que la production est tournée vers le marché intérieur (plutôt que l'exportation), et que ces enjeux de respect de normes sanitaires et environnementales sont d'abord portés par les cahiers des charges des distributeurs locaux. En outre, en France, les pouvoirs publics ont fait le choix de mettre en place une norme publique volontaire, pour gérer les enjeux sanitaires et environnementaux en agriculture, la qualification au titre de l'« agriculture raisonnée » (AR) À l'instar de Globalgap, elle est fondée d'abord sur le management global de la qualité, et reste peu exigeante en ce qui concerne les pratiques productives elles-mêmes. Peu valorisable commercialement, son développement reste assez limité, alors que ses concepteurs ambitionnaient de faire d'elle le nouveau standard de l'agriculture française.

La critique *paysanne*, porte sur les circuits de distribution en tant que tels et vise à construire des circuits alternatifs²⁴, dits « circuits courts », et ce alors qu'aujourd'hui les deux tiers environ des ventes au détail de fruits

12. G.-P. Malpel, A. Cointat, P. Fouillade et P. Devos, *Mission sur l'organisation économique de la production agricole*, Paris, Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux, 2012.

13. J.-C. Montgaudou, *Les stratégies d'alliance dans le secteur des fruits et légumes : le cas des Bouches du Rhône*, Montpellier, INRA, 2000 ; C. Praly et C. Chazoule, « Les circuits de proximité en fruits, une économie de la variabilité complémentaire de l'expédition », *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, 2013, vol. 94, n° 1, p. 39-64.

14. R. C. Sawyer, *To Make a Spotless Orange: Biological Control in California*, Purdue University Press, 2002.

15. R. Fourche, « Contribution à l'histoire de la protection phytosanitaire dans l'agriculture française (1880-1970) » Thèse de doctorat en histoire contemporaine, Université Lumière - Lyon 2, Lyon, 2004.

16. R. L. Carson, *Silent spring*, Boston, Houghton Mifflin, 1962.

17. R. Fourche, *Contribution à l'histoire de la protection phytosanitaire dans l'agriculture française (1880-1970)*, op. cit. ; R. Paratte, « Produire avec la nature. Ou comment la production intégrée recompose les agents biologiques, chimiques et humains dans une arboriculture marchande » Thèse de doctorat en anthropologie, EHESS, Paris, 2012 ; C. Sainte Marie (de), « La production intégrée en France : d'un standard international à la norme nationale « Agriculture Raisonnée » », Paris, Institut Chaillot-Galliera, 2005.

18. Source : Agence Bio.

19. Source : Agreste Les Dossiers « Structure, des exploitations fruitières et légumières : évolutions entre les recensements agricoles de 2000 et 2010 », n° 16, juin 2013.

20. A. Bernard de Raymond, « L'Agriculture Raisonnée, un échec ? La concurrence entre normes environnementales sur le marché des fruits et légumes », in *Normaliser au nom du développement durable*, Paris, Quae, 2012, p. 63-80 ; S. Bonny, « L'agriculture raisonnée, l'agriculture intégrée et l'association FARRE », *Natures-Sciences-Sociétés*, 1997, n° 5, p. 64-71.

21. http://www.globalgap.org/uk_en/

22. A. Bernard de Raymond et L. Bonnaud, « Beyond the Public-Private Divide: GLOBALGAP as a Regulation Repository for Farmers », *International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, 2014, vol. 21, n° 2, p. 227-246 ; L. Bonnaud, Z. Bouhsina et J.-M. Codron, « Le rôle du marché dans le contrôle des traitements phytosanitaires », *Terrains & travaux*, 2012, n° 20, p. 87-103.

23. Source : Globalgap.

24. Y. Chiffolleau et B. Prevost, « Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires », *Noroi*, 2013, vol. 3, n° 224, p. 7-20 ; C. Deverre et C. Lamine, « Les systèmes agro-alimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales », *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 2010, n° 317, p. 57-73 ; C. Lamine et Y. Chiffolleau, « Reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires : dynamiques et défis », *Pour*, 2012, vol. 3-4, n° 215-216, p. 85-92 ; J.-B. Paranthoen, « Processus de distinction d'une petite bourgeoisie rurale. Le cas d'une association pour le maintien de l'agriculture paysanne » (AMAP) », *Agone*, 2013, n° 21.

et légumes s'effectuent dans les magasins de la grande distribution²⁵.

Les « circuits courts » se sont développés récemment en France²⁶, autour notamment du mouvement des AMAP²⁷. Alors que la première AMAP a été créée en 2001, on comptait environ 1 600 associations s'inscrivant dans la Charte des AMAP en 2012²⁸. Au-delà des AMAP, différentes formules existent mais, généralement, ces « circuits courts » ont pour but d'établir un lien direct ou quasi-direct entre le producteur et le consommateur. Dans certains cas, la contractualisation de la relation entre le producteur et le consommateur permet de faire en sorte que des risques liés à la culture soient partagés, plutôt que d'être à la seule charge du producteur. Le développement de ces circuits peut répondre à des enjeux aussi bien économiques que politiques ou culturels. Par exemple, autour de ces circuits se développent souvent des activités de visite des exploitations agricoles, à portée éducative. Il s'agit notamment de montrer et de faire éprouver au consommateur la contrainte de saisonnalité et de l'habituer à modifier son alimentation tout au long de l'année, à partir du moment où il accepte de s'approvisionner localement. Ces expériences donnent à voir un renouvellement incertain du lien entre villes et campagnes. « Incertain » parce qu'elles débouchent sur des solutions multiples, prises dans une tension entre durabilité des liens et liberté de choisir, et exerçant des effets d'apprentissages aussi bien sur les consommateurs que sur les producteurs. En outre, ce nouveau « contrat » entre villes et campagnes est relativement peu encadré par des formes de régulation, et les pouvoirs publics, tout en cherchant à accompagner le développement des circuits courts, peinent encore à définir une manière satisfaisante de se saisir de ces problématiques.

Enfin, la filière fruits et légumes fait l'objet d'une critique sociale. La modernisation de la production agricole en France s'est construite autour de l'exploitation familiale et de la mécanisation des travaux aux champs. Autrement dit, le titulaire de l'exploitation est celui qui effectue lui-même la plupart des opérations de culture (depuis le labour jusqu'à la récolte), éventuellement avec l'aide de sa famille, et grâce à des engins motorisés (tracteur, moissonneuse-batteuse). La modernisation de la

production correspond donc à un mouvement de désalarisation de l'agriculture. Le secteur des fruits et légumes représente en partie un contre-exemple à ce modèle, dans la mesure où il s'est avéré impossible de mécaniser certaines opérations, en particulier celles de récolte. Aussi ce secteur se caractérise par un recours important à de la main-d'œuvre salariée, en particulier saisonnière²⁹, ce qui se traduit par des coûts importants que les producteurs cherchent à réduire pour préserver leur compétitivité sur des marchés de plus en plus intégrés. Alors que la main-d'œuvre saisonnière se recrutait traditionnellement dans l'espace villageois ou local, les agriculteurs recourent de plus en plus à une main-d'œuvre immigrée, dont les conditions de recrutement, de travail et de protection sociale sont notamment organisées par l'OMI ou encore, au niveau européen, par des directives sur les services. Cette question du travail saisonnier en agriculture, et en particulier dans le secteur des fruits et légumes, a fait l'objet de nombreux travaux dans les années récentes³⁰. Ceux-ci pointent à la fois la forte précarité économique des travailleurs saisonniers, leurs contraintes de mobilités et d'immobilités, leur exposition chronique à des substances chimiques toxiques et la quasi-invisibilité sociale et politique de ces atteintes à leur santé³¹.

Il est possible de distinguer analytiquement ces différentes critiques mais, dans les faits, elles sont souvent intriquées. Se pose alors la question de leur éventuelle articulation et de leur convergence ou au contraire divergence, et des dynamiques de changement dans l'agriculture contemporaine. Ces critiques peuvent servir de point d'appui pour saisir les transformations à l'œuvre. On peut ainsi noter, d'une part, une tendance à une concurrence de plus en plus forte entre agriculteurs pour accéder au débouché de la grande distribution. Cette intensification de la concurrence se traduit à la fois par une concentration de la mise en marché et par une transformation des conditions de la concurrence elle-même. Celle-ci porte de plus en plus non sur le produit seul, mais aussi sur le management des risques, ou encore sur le processus de production. De même, se développe depuis quelques années des logiques de marques et de marketing dans le secteur des fruits et légumes, chose peu

courante auparavant. Tout ceci œuvre à une professionnalisation accrue des organisations de développement agricole. À l'inverse, on voit se renforcer une organisation des circuits agricoles sur une base territoriale, œuvrant à une « dé-filiatation » de l'agriculture, et à une prise en main des enjeux à la fois économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux dont elle est porteuse, par d'autres moyens et d'autres acteurs. La portée de ces expérimentations dépend notamment de leur capacité à articuler les différents enjeux pointés par la critique de l'agriculture « productiviste ».

Antoine Bernard de Raymond
INRA

25. G.-P. Malpel, A. Cointat, P. Fouillade et P. Devos, *Mission sur l'organisation économique de la production agricole*, op. cit.

26. Il importe ici de distinguer les dispositifs de « vente directe » (qui n'ont jamais cessé d'exister) des « circuits courts », qui se conçoivent non seulement comme des dispositifs de vente mais aussi comme une critique des circuits de distribution.

27. AMAP : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne.

28. http://fr.wikipedia.org/wiki/Association_pour_le_maintien_d'une_agriculture_paysanne

29. S. Villaume, *L'emploi salarié dans le secteur agricole : le poids croissant des contrats saisonniers*, INSEE Première, septembre 2011, n° 1368.

xterne dans le contrat OMI », *Études rurales*, 2008, vol. 2, n° 182, p. 69-86 ; F. Décosse, « La santé des travailleurs agricoles migrants : un objet politique ? », *Études rurales*, 2008, vol. 2, n° 182, p. 103-120 ; J. Gertel et S. R. Sippel, *Seasonal Workers in Mediterranean Agriculture: The Social Costs of Eating Fresh*, New-York, Routledge, 2014 ; B. Michalon et S. Potot, « Quand la France recrute en Pologne », *Études rurales*, 2008, vol. 2, n° 182, p. 87-102.

30. A. Darpeix, « Flexibilité interne et flexibilité externe dans le contrat OMI », *Études rurales*, 2008, vol. 2, n° 182, p. 69-86 ; F. Décosse, « La santé des travailleurs agricoles migrants : un objet politique ? », *Études rurales*, 2008, vol. 2, n° 182, p. 103-120 ; J. Gertel et S. R. Sippel, *Seasonal Workers in Mediterranean Agriculture: The Social Costs of Eating Fresh*, New-York, Routledge, 2014 ; B. Michalon et S. Potot, « Quand la France recrute en Pologne », *Études rurales*, 2008, vol. 2, n° 182, p. 87-102.

31. N. Jas, « Pesticides et santé des travailleurs agricoles en France. Questions anciennes, nouveaux enjeux », *Le Courrier de l'environnement*, 2010, n° 59, p. 47-59.

31. N. Jas, « Pesticides et santé des travailleurs agricoles en France. Questions anciennes, nouveaux enjeux », *Le Courrier de l'environnement*, 2010, n° 59, p. 47-59.

Tableau 2 - Évolution du nombre d'exploitations qualifiées au titre de l'AR

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Ensemble Agricole	490	1 149	2 017	2 156	2 787	2 840
Fruits et légumes		260	538	546	680	610

Sources : A. Bernard de Raymond, *En toute saison, le marché des fruits et légumes en France*, Presses Universitaires de Rennes, 2013. Tableau p. 258.

Tableau 3 - Parts de marché par circuit de distribution (total fruits et légumes, y compris 4^e gamme)

Type de point de vente	Hyper-marchés	Super-marchés	Hard-Discount	Marchés	Commerces spécialisés	Magasins de proximité
Moyenne 2009-2013	33,7	19,9	11,0	14,0	10,3	6,0
2014	34,1	18,5	10,3	13,4	10,9	6,3

Sources : FranceAgriMer, Ctifl, Interfel

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Secrétariat Général

Service de la statistique et de la prospective

Centre d'études et de prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy TSA 70007

93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

Sites Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur en chef : Bruno Héroult

Mel : bruno.herault@agriculture.gouv.fr

Tél. : 01 49 55 85 75

Composition : SSP Beauvais

Dépôt légal : À parution © 2015